

## FICHE PROGRAMME

Version 20210917 \_ MF

### HANDICAP ET TRAVAIL : REPERES POUR COMPRENDRE

---

#### PROBLEMATIQUE

---

La loi pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, du 11 février 2005, à travers sa définition du Handicap, est le signe d'une volonté affirmée de changer les regards et les pratiques sur le handicap. Elle réaffirme, notamment, le droit d'accès sans discrimination au monde du travail, en renforçant l'obligation d'emploi auprès des employeurs du secteur privé mais aussi en l'élargissant au secteur public. Cette obligation vient rencontrer les préoccupations en matière de Gestion prévisionnelle des Emplois et des Compétences et, plus largement, de qualité et de responsabilité sociale.

Il devient déterminant de fournir aux cadres et responsables concernés par le recrutement, l'intégration et le maintien dans l'emploi des personnes reconnues handicapées, les informations utiles à une meilleure appréhension des situations rencontrées.

Les finalités de cette formation sont les suivantes :

- Sensibiliser les responsables d'équipes et décideurs autour des enjeux du volet handicap de la loi 2005 pour leur entreprise et salariés, dans une visée de management, de responsabilité sociale et d'inclusion ;
- Faciliter la prise en compte des situations de handicap dans les pratiques de management et de gestion des ressources humaines.

#### PROGRAMME

---

**Formatrices** : Marie FLORES et/ou Elisabeth DUGIER

##### Présentation des formatrices :

**Marie FLORES** est sollicitée depuis plus d'une vingtaine d'années sur des missions d'appui, d'études et d'évaluation, et en tant que formatrice (formations de formateurs, animation de Groupes d'Analyse des Pratiques Professionnelles, formations-action ...).

Formée en psychologie sociale et en sciences de l'éducation, elle accompagne les pratiques de coopération au travail, et mobilise les outils de l'intelligence collective. Son parcours est marqué par la confiance aux talents des professionnels et en leur capacité à tirer parti de leur expérience dans une vision systémique.

**Elisabeth DUGIER**, titulaire d'un Master en ingénierie de formation complété par un certificat de spécialisation « Innovations Socio-Économiques », travaille depuis plus de vingt-cinq ans au sein de projets dédiés à la structuration et l'animation de réseaux, et plus spécifiquement sur les questions que soulèvent les différents supports et outils. Son parcours l'a amené à développer une expertise sur les thématiques de handicap au travail, d'accès à la langue et aux savoirs de base, ainsi qu'une maîtrise de la méthodologie de projet. Sa connaissance des dispositifs publics, du travail en réseau et sa capacité d'écoute se combinent, pour capitaliser et tirer parti des expériences acquises dans une logique de mutualisation et d'amélioration en continu.

**Contact pour information et inscription :**

Cabinet ETCetera

Mail : [mflores@etcformation.fr](mailto:mflores@etcformation.fr)

Tel : 06 82 01 78 86

**MODALITES DE LA FORMATION :** Présentiel  ~~Distanciel~~

Lieu : A déterminer en fonction des demandes

Durée de la formation : 2 journées sur la base de journées de 7 heures

Dates de la formation : A déterminer en fonction des demandes

Nombre de participants : Le module accueillera de 8 à 15 participants maximum.

Dates d'ouverture et clôture des inscriptions : Prendre contact avec Marie FLORES

Tarif : 300 euros/stagiaires  
sur devis pour les commandes de groupe (entreprises,  
institutions...)**PUBLIC ET PRÉREQUIS**

Personnels en situation de management d'équipe et/ou de gestion des ressources humaines :  
Les salariés dont les missions portent sur le management d'équipes et/ou la gestion des ressources humaines dans les entreprises assujetties à l'obligation légale en matière d'emploi et d'insertion des travailleurs handicapés (+ 20 salariés).

Un positionnement est réalisé à l'entrée en formation, à l'aide d'un guide méthodologique. Il permet de connaître les attentes des participants, d'identifier les besoins d'adaptations et d'aménagements éventuels à prendre en compte pour rendre accessible la formation à chacun et d'apprécier le niveau de connaissance et/ou de compétence visé par la formation.

**OBJECTIFS DE LA FORMATION**

1. Mieux comprendre le handicap, prendre du recul sur ses représentations et prendre conscience de la variété des situations possibles de handicap ;
2. Identifier les principales problématiques soulevées par les situations de handicap en matière de GRH et de management : recrutement, accueil, repérage, maintien dans l'emploi, intégration dans les collectifs, reclassement... ;
3. Connaître les grands axes qui structurent le cadre législatif et réglementaire relatif aux obligations des entreprises en matière d'emploi des travailleurs handicapés ;
4. Identifier les ressources mobilisables, en particulier les principaux acteurs de la reconnaissance du handicap, de l'insertion professionnelle, du maintien dans l'emploi et de l'accompagnement ainsi que les outils et aides existants.

## **PRINCIPAUX CONTENUS PEDAGOGIQUES ET METHODES MOBILISEES**

Nos prestations reposent sur les principes de la pédagogie coopérative.

Une attention particulière est accordée à la façon dont les contenus sont introduits, faisant une large part, non seulement à l'analyse des expériences des participants, mais également à la mise en place de situations pédagogiques favorisant le travail en sous-groupes plus propice à l'échange.

Les choix pédagogiques privilégient une approche ludique et dialectique. Elle s'efforce de valoriser les participants ayant déjà des connaissances et/ou expériences sur le sujet dans une visée d'entraide et de mutualisation.

### **Principaux contenus de référence**

- Sensibilisation : travail sur les représentations et les problématiques spécifiques.
- Typologies de handicap, freins existants, processus de reconnaissance...
- Principes clés : La réglementation et les principes relatifs à l'accessibilité pour tous.
- Obligations des entreprises privées et publiques, statut de travailleur handicapé...
- L'aménagement raisonnable comme garantie de l'égalité de traitement dans l'emploi.
- Le réseau d'acteurs mobilisables.
- Les MDPH, l'AGEFIPH et le FIPHFP, le réseau des Organismes de Placement Spécialisés - OPS (CAP EMPLOI et SAMETH), ...

## **MODALITES D'EVALUATION DES STAGIAIRES**

### **Résultats attendus :**

- Changement de regards sur les situations de handicap ;
- Identification des outils et ressources mobilisables ;
- Appropriation des repères utiles sur le plan législatif ;
- Expression de projets d'action en termes de renouvellement des pratiques de management et de GRH.

### **Évaluation :**

Un outil d'évaluation permet aux participants en fin de formation d'exprimer leur degré de satisfaction sur le dispositif, d'autoévaluer les acquis de la formation, d'apprécier l'atteinte des objectifs et à se mettre en perspective en termes de transfert des acquis en situation professionnelle.

## **ACCESSIBILITE AU PUBLIC EN SITUATION DE HANDICAP**

Mosaform attache une vigilance toute particulière à ce que ses formations soient accessibles à tous. C'est pourquoi, nous proposons un entretien aux personnes en situation de handicap afin de prendre en compte les spécificités de chacun et de déterminer les éventuels aménagements et dispositions à mettre en place. L'intervenant-e et la référente Handicap sont à disposition dans ce sens tout au long de la formation.